



1. Information sur le requérant : ☐ *Propriétaire* ☐ *Procureur fondé*

***Si vous êtes un propriétaire récent, veuillez inclure une copie du titre de propriété.**

Municipalité : St-Roch-de-Mékinnac

No de lot: _____

Inclure le plan de cadastre du terrain préparé par un arpenteur géomètre. Si disponible et/ou requis à la demande.

☐ *Entrepreneur*

Nom : _____

Adresse _____

Ville _____ No. Licence RBQ _____

Code postal _____ No. Entreprise NEQ _____

Téléphone (____) ____ - _____ Télécopieur (____) ____ - _____

Début prévue des travaux (date approximative) : (/ /)
 JJ / MM / AAAA)

Fin des travaux prévues (date approximative) : (/ /)
 JJ / MM / AAAA)

Coût approximatif du projet : _____ \$

5. Description de la demande et justification (au besoin, utiliser des feuilles supplémentaires)

6. Nature de la résolution à adopter (cocher la case appropriée)

- ☐ Résolution ne contenant pas une disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire
- ☐ Résolution contenant une disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire

7. Déclaration du requérant

Je, soussigné, déclare que les renseignements donnés sont complet et exacts et que si le permis ou le certificat m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements d'urbanisme en vigueur ainsi qu'aux lois et règlement pouvant s'y rapporter. Tous les copropriétaires doivent signer.

Signature du propriétaire (1) : _____ **Date :** ____ / ____ / ____

Signature du propriétaire (2) : _____ **Date :** ____ / ____ / ____

Signature du propriétaire (3) : _____ **Date :** ____ / ____ / ____

Instructions pour compléter et transmettre le formulaire

a) Paiement des droits à acquitter

Le formulaire dûment complété doit être accompagné du paiement, de manière séparée, d'une somme de 500\$. Le paiement de cette somme peut être fait en espèces, par virement bancaire ou chèque payable à la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac.

b) Documents supplémentaires

Il doit être joint au formulaire dûment complété tous les documents énumérés à l'article 5 du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 002-UR-2021*.

c) Renseignements supplémentaires

Tout renseignement supplémentaire sur la manière de compléter le formulaire peut être obtenu en s'adressant au Service d'Urbanisme 819-646-5635 poste 130.

d) Transmission du formulaire et des documents

Le formulaire dûment complété et les documents qui lui sont joints doivent être transmis à l'adresse suivante, à l'attention du Service de l'Urbanisme de la municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac :

Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac
1216 rue Principale
Saint-Roch-de-Mékinac (Québec) G0X 2E0
Courriel : inspecteurst-roch@regionmekinac.com